

GuingampMag

n°32 / AVRIL 2016

Le Magazine d'actualités de Guingamp
Kelaouenn Keleier Gwengamp



Dossier Le budget 2016



Infos Maréchal Foch : fin des travaux début mai



Infos Le CME en découverte



Infos ville :
Des ponts mis en valeur



Sorties :
5^e édition des
Petites scènes
en ville



Édito/Pennad-stur



Commune nouvelle: le temps de l'action !

Cela fait des années que l'on en parle sur notre territoire, des années qu'il n'a jamais été possible de faire de notre entité urbaine une unité administrative qui corresponde réellement à notre vie moderne.

Aujourd'hui, les usages ne s'arrêtent pas aux limites des communes.

Vous, nos concitoyens vous vivez déjà ce territoire dans votre quotidien, vous vous déplacez, pour aller travailler dans un autre endroit que votre commune de résidence, pour aller faire vos courses, pour aller vous faire soigner, pour vous investir au sein d'une des multiples associations sportives, culturelles, caritatives de notre secteur.

Alors, après avoir interrogé tous les maires du territoire de Guingamp communauté sur la faisabilité de la création d'une commune nouvelle, et ayant reçu une réponse négative de la part de 4 d'entre eux, nous avons choisi, avec Yannick Le Goff, maire de Grâce, de continuer le processus. Pour montrer que c'est possible, pour anticiper l'avenir alors que nous savons que les ressources financières seront moins nombreuses, pour générer des mutualisations qui permettront de rationaliser les dépenses de nos collectivités et optimiser les services proposés à la population, pour obtenir des dotations financières plus importantes.

Nous avons fait le choix de faire des choix, des choix pour notre avenir commun, des choix pour conforter un service public si important pour chacun. Nous avons fait le choix de nous mettre en action, d'expliquer, d'informer pour convaincre de l'utilité d'une nouvelle entité administrative dépassant les 10 000 habitants.

Construisons l'avenir !
Votre maire, Philippe Le Goff

Kumun nevez : ar c'houlz d'ober !

Bloazioù zo e kaozeer eus se en hon c'horn-bro, bloazioù zo n'eus ket bet gallet biskoazh ober eus hon c'humuniouù un dachenn velestradurel hag a glot da vat gant ar vuhez vodern.

Rak en deiz hiziv ne baouez ket ar vuhez ouzh harzoù ar c'humuniouù.

C'hwi, hon c'heodedourien, a zo o vevañ en dachenn-se bemdez dija. Dont ha mont a rit, evit mont da labourat d'ul lec'h ha n'emañ ket er gumun m'oc'h o chom, evit prenañ an defotachoù, evit bezañ soagnet, evit lakaat ho poan e-barzh unan eus ar c'hevredigezhioù sport, sevenadur pe karitez a zo stank en hon c'horn-bro.

Neuze, war-lerc'h bezañ goulennet digant holl vaered Gwengamp kumuniezh hag-eñ e c'halled krouiñ ur gumun nevez, ha war-lerc'h ma oa bet nac'het gant 4 anezhe, hon eus divizet, gant Yannick Le Goff, maer Gras, mont pelloc'h gant an hent-se. Evit diskouez e c'hall bezañ graet, evit diarbenn an amzer da zont pa ouzomp e vo nebeutoc'h a arc'hant, evit kenlodenniñ an traoù abalamour da lakaat skiant vat e dispignoù hon c'humuniouù ha da wellaat ar servijoù a ginniger d'an dud, evit kaout skoazeloù arc'hant brasoc'h.

Divizet hon eus ober choazoù, choazoù evit hon amzer da zont asambles, choazoù evit aezetaat ur servij publik hag a zo ken pouezus evit pep hini. Divizet hon eus labourat, displegañ an traoù, kelaouiñ an dud, dezhe da gompren pegen talvoudus e vo un dachenn velestradurel nevez gant ouzhpenn 10 000 a annezidi.

Savomp asambles an amzer da zont !
Philippe Le Goff, Kannadez-Maerez

Sommaire

Infos ville 4

Dossier 9

Le budget 2016

Le Conseil municipal 14
des enfants découvre
un service

Actualités 16

Expressions 17

Agenda 18

Arrêt sur image



Vendredi 1^{er} avril
Guingamp accueille l'assemblée générale de l'Association départementale des maires de France.



Vendredi 11 mars
Vernissage de la très troublante exposition "Champs contre-champs" en présence des deux photographes Yann Mingard et Isabelle Vaillant.



En mars
Le festival "Pas sages", porté par l'itinéraires bis, Guingamp communauté et Guingamp, a été un temps fort de partage et d'émotions pour les jeunes de l'agglomération.

Infos ville/Keleier kêr



Cadre de vie

Des ponts mis en valeur et une nouvelle passerelle sur le Trieux

La ville de Guingamp est traversée du sud au nord par la rivière le Trieux. La présence de la rivière confère ainsi à certains quartiers de la ville un charme indéniable. Cependant, force est de constater que la rivière n'est pas partout suffisamment mise en valeur et visible par les piétons et les automobilistes. Or, la présence de l'eau dans une ville constitue un facteur d'attractivité indéniable. La réflexion menée dans le cadre de l'étude pour la revitalisation du centre-ville de Guingamp a ainsi confirmé la nécessité de valoriser les atouts du cœur de ville que sont sa richesse patrimoniale et naturelle et tout particulièrement sa rivière et d'améliorer la cohabitation entre circulation automobile et déplacements doux.

11 ponts et passerelles permettent le franchissement du Trieux en ville. La plupart de ces ponts ont été conçus pour un usage exclusivement routier et ne permettent pas une bonne perception de la rivière dans la ville. En outre, certains ne favorisent pas une circulation confortable et apaisée des piétons. Le programme d'investissement

2016 de la ville de Guingamp comprend ainsi la mise en œuvre de travaux importants en faveur des ponts de la ville.

Outre la mise en valeur de trois ponts (Saint-Sébastien, Kennedy et Mendès France), est prévu le projet de création d'une passerelle sur le Trieux reliant la passerelle existante à Saint-Sébastien au quartier Saint-Michel.

La mise en valeur de trois ponts

Le pont Saint-Sébastien, construit en 1960, est très étroit tant pour les véhicules que pour les piétons (les trottoirs ont une largeur de 0,75 m!). Or, le cheminement sur les berges du Trieux débouche au bout de ce pont et oblige les promeneurs à l'emprunter pour rejoindre le parking Saint-Sébastien ou le centre-ville. Cela constitue une rupture très nette qui n'incite pas le promeneur à poursuivre vers le quartier Saint-Michel. Il est prévu de sécuriser ce pont et de le mettre en valeur par la

réalisation d'un plateau pavé en granit gris et la mise en place de potelets afin de protéger les piétons sur un seul côté.

Le pont Kennedy marque l'entrée dans le cœur de ville et présente lui aussi un fort intérêt pour développer de nouvelles liaisons avec le centre-ville, les berges du Trieux et le parcours sportif et de santé qui va être réalisé à Pont-Ezer. Construit en 1963, il présente une large chaussée et deux trottoirs de 1,59 m de largeur. D'aspect très routier, il ne permet pas la perception de la rivière. Le cheminement sur les berges y débouche pourtant et nécessite sa traversée matérialisée par un simple passage piéton. Il est prévu de réaliser sur ce pont un plateau pavé en granit gris facilitant ainsi la continuité du cheminement sur les berges, permettant de ralentir les véhicules et d'annoncer l'entrée dans le secteur patrimonial tout proche.

Des belvédères viendront compléter cet aménagement pour indiquer la présence de la rivière et mettre en valeur les liaisons douces du cheminement sur les berges.

Le pont Mendès France, construit en 1980, est également très routier et dispose de deux trottoirs peu confortables pour les piétons.

Afin de donner aux ponts de la ville la même cohérence et valoriser ainsi la rivière, il est prévu, ici aussi, un plateau sur un seul niveau, les cheminements doux étant marqués par un platelage en bois et protégés par les potelets. Un belvédère viendra compléter cet aménagement pour marquer l'entrée dans un espace naturel et la vue sur la rivière le Trieux. Cet aménagement permettra de sécuriser les cheminements piétons, notamment les soirs de match.

Tous ces aménagements se font en parfaite cohérence avec celui réalisé en 2015 dans la rue des Ponts Saint-Michel. La ville souhaite désormais utiliser pour la plupart de ces aménagements le même type de pavés de couleur grise, mis en œuvre dans la rue du Maréchal Foch, choix par ailleurs validé par l'architecte des Bâtiments de France et éviter ainsi le recours à des matériaux nouveaux et céder à tout effet de "mode d'aménagement urbain".

Le coût des travaux pour les interventions sur ces trois ponts est estimé à 555 000 € TTC, ils font l'objet de demandes de subventions au titre de l'ANRU*, deux ponts étant situés dans le périmètre du programme de rénovation urbaine et de la DETR**.

Une nouvelle passerelle

Dans les années 2000, la ville de Guingamp a réalisé une passerelle reliant le parking Saint-Sébastien à la rue du Grand Trotrieux



et à la venelle du Moulin de la ville. Cette passerelle est devenue un endroit très fréquenté et un axe majeur des liaisons douces desservant le centre-ville. Son implantation a également été déterminante dans le développement et la rénovation d'immeubles appartenant au patrimoine historique et architectural de la ville et dans l'implantation et le maintien d'activités de services (bar et restauration).

La densité urbaine dans le quartier rend difficile la création de cheminement piétonnier dans la ville. La rivière le Trieux peut constituer un axe de liaison douce privilégié entre les quartiers. Il est ainsi prévu la création d'une passerelle dans le lit mineur de la rivière reliant la passerelle Saint-Sébastien et la rue des ponts Saint-Michel afin de

créer une nouvelle liaison douce dans la continuité du cheminement sur les berges du Trieux.

Venant s'accrocher à la passerelle existante, cette nouvelle passerelle sera installée dans le lit mineur de la rivière. D'une longueur de 180 m, elle reposera sur des pieux métalliques. Le revêtement de la passerelle sera en bois avec des dispositifs anti-glisement pour permettre le cheminement par tout temps. Un éclairage est également prévu sur le cheminement.

Le coût de cet ouvrage est estimé à environ 1 million d'euros. Il fait l'objet de demandes de subvention dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local.

* ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine

** DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux

La fin des travaux de la rue du Maréchal Foch pour début mai

C'est un important chantier de 381 000 € mené dans les temps par l'entreprise Colas.

Le Département participe à ces travaux pour un montant de 215 774 € pour la reprise de l'enrobé puisqu'il s'agit d'une route départementale.



Cette entrée de ville commence à prendre fière allure avec la mise en place de deux plateaux pavés en granit, l'un à hauteur de la résidence Kersalic et de l'entrée de l'Université catholique de l'ouest et le second, à l'entrée de la place Saint-Michel, marquant ainsi l'entrée dans le centre historique de la ville.

Ces pavés de granit gris seront désormais utilisés dans la plupart des aménagements de voirie dans la ville afin d'avoir une cohérence urbaine.

Ce chantier a également intégré la modification de l'entrée de la résidence Kersalic avec la reprise du mur d'enceinte et le réaménagement du parc. La création d'un jardin thérapeutique viendra compléter les nombreuses actions menées par l'équipe de la Résidence pour le bien-être et le confort des résidents.



Vente des anciennes plaques de rues de Guingamp : début des enchères le 18 avril. À vos marques !

Le 18 avril, débiteront les enchères pour la vente des 206 anciennes plaques de rues de Guingamp. Pour cette vente, la ville s'est associée à un site spécialisé de ventes aux enchères, webencheres.com. Chaque plaque de rue sera mise en vente pour un montant minimum d'enchère fixé à 30 € eu une surenchère minimum de 1 €, afin d'éviter les centimes ! Le produit de cette vente a été fléché afin de financer les réalisations du Conseil municipal des enfants.

Attention, les plaques de rues ne seront visibles que sur le site webencheres.com, il ne sera pas possible de venir les voir.

Comment ça marche ?

Il suffit de se connecter sur le site de webencheres.com, de sélectionner le département des Côtes d'Armor. S'afficheront alors toutes les ventes en cours dans le département.

Les plaques seront toutes mises en vente au même moment du 18 avril au 30 avril à minuit.

Pour pouvoir enchérir, vous devez vous inscrire. C'est facile, rapide et gratuit ! Il vous faudra prendre connaissance et accepter les conditions générales de vente. Vous pourrez ensuite saisir le montant de votre enchère et le valider.

Attention : une enchère une fois validée est considérée comme un contrat qui vous lie et vous êtes dans l'obligation de régler le bien.

Lorsque vous n'êtes pas le meilleur enchérisseur, vous recevrez automatiquement un mail d'information. Vous pourrez ainsi surenchérir et rester dans la course. À la fin de la vente, si vous êtes le meilleur enchérisseur, vous recevrez un mail de confirmation.



Cet email comprendra le numéro de référence attribué au bien acquis. Vous devrez régler votre achat dans les plus brefs délais (10 jours maximum) à la Trésorerie municipale, 13 avenue du Président Kennedy, 22205 Guingamp Cedex. Vous devrez vous munir du bon de retrait (disponible à partir du courriel de confirmation) et d'une pièce d'identité. Plusieurs modalités de paiement sont possibles :

- espèces à la Trésorerie municipale, acceptées jusqu'à 299,99 €,
- paiement par virement sur le compte de la Trésorerie municipale,
- Chèque personnel à l'ordre du Trésor public, accepté jusqu'à 499,99 €, dans une enveloppe comportant en haut à gauche la mention "Enchères Internet" (fournir le numéro de référence du bien acquis).

Vous pourrez ensuite retirer votre achat au centre technique municipal, muni du bon de retrait et de l'attestation de paiement qui vous sera fournie.

Vivre ensemble

Voisins attentifs : les lotissements de Kersalic et la Madeleine concernés par l'opération

L'opération "Les voisins attentifs" qui fait appel au volontariat des Guingampais et qui a pour vocation de resserrer les liens entre voisins et développer la prévention contre l'insécurité prend de l'ampleur.

Après les quartiers des Castors et celui de la chapelle St-Léonard en 2015, c'est maintenant au tour du lotissement de la Madeleine et celui de Kersalic de prendre le train en marche. Cécile Le Roux, rue de Kersalic, Martine et Peter Venis, rue de Kersalic, et Jean-Yves Floury, rue Auguste Brizeux se sont donc portés volontaires pour être les référents de leur quartier auprès de la mairie et de la gendarmerie. "C'est un acte civique, responsable, il faut savoir s'occuper de ses voisins" déclare Martine Venis qui prend son rôle très à cœur. Idem pour Jean-Yves Floury qui ajoute "Je suis ici depuis 40 ans, c'était aussi mon ancien métier, j'étais policier. J'ai l'habitude de regarder". Ils seront épaulés dans leur nouvelle mission par Cécile Le Roux qui souhaite rendre service : "Je suis pratiquement là tout le temps, je jette un œil". Même constat dans le lotissement de la Madeleine où Marie-Hélène Stéphan, Michel Lavaleix et André Mahé, tous résidents rue Henri Dunant, rempliront désormais la mission de référent de quartier auprès des institutions. "C'est une bonne initiative, c'est mieux pour le quartier" se rassurent les riverains. Chaque quartier concerné sera bientôt doté de panneaux signalisant l'opération et des stickers seront positionnés sur les boîtes aux lettres.



PARTENAIRE SOLUTIONS HABITAT D'EDF



AXEL FERMETURES

Automatismes et Habitat

FENÊTRES > PORTES DE GARAGE > PORTAILS

15 ANS GARANTIE



DEVIS GRATUIT
02 96 40 62 62

12 Place Saint-Sauveur
GUINGAMP
www.axelfermetures.com

* Menuiseries PVC & Aluminium



POMMELET CONSTRUCTIONS

Entreprise générale de bâtiments
Neuf et rénovation

GRACES - 22200 GUINGAMP

02 96 43 73 25

pommelet.constructions@orange.fr Fax 02 96 44 03 92

MAJUSCULE

Librairie Papeterie

PAPETERIE
LIBRAIRIE MARTIN

Papeterie - Librairie - Fournitures et Mobilier de bureau
Loisirs créatifs - Consommables et accessoires informatiques
Carte de visite - Carterie - Faire-part naissance et mariage

15 rue Notre-Dame - 22200 GUINGAMP

site : www.majuscule.fr

Tél. 02 96 43 70 38 - Fax 02 96 44 41 27 email : majuscule.guingamp@orange.fr

Profitez toute l'année

du savoir-faire des professionnels de la nature !



Rond Point de Pont Ezer
GUINGAMP
Tél. 02 96 40 68 40

Ouvert du lundi au samedi :
de 9h à 12h15 et de 14h à 18h50

LE TERRAIRE L'HABILLEMENT LE BRICOLAGE LES BORDS LES JARDINS LES PRODUITS SYNDICATS

www.magasins-point-vert.fr

Point Vert
LE JARDIN
La nature est notre métier

LARMET
"Distri-peint"
Papiers peints / peinture

Tissus Confection
Voilages Prêt à poser
Conseils à domicile

ZA Runanvzit - PLOUMAGOAR - GUINGAMP
Tél. 02 96 43 81 16 - Fax 02 96 44 02 77
larmetdpl@orange.fr

MENUISERIES BOIS - ALU - PVC

LOGISERVICES



DEPANNAGE
OUVERTURE DE PORTES
CLEFS
ORGANIGRAMMES

TOUTES FERMETURES



Fenêtres - Volets - Portes - Stores intérieurs/extérieurs
Portes de garage - Portails - Clôtures - Automatisation
Serrurerie - Vitrerie - Grilles - Rideaux
Portes automatiques - Contrôle d'accès - Domotique
Dépannage
Travaux d'intérieur
Cloisons sèches - Isolation - Revêtements sols et murs - Peinture - Parquets

15 rue Paul Sérusier - 22200 GUINGAMP - Tél. : 02 96 43 73 39
www.logiservices-guingamp.com

e-mail : logiservices-guingamp@wanadoo.fr

30 ANS

LES RESTAURANTS
DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR

... DE COMBATS ET D'ENGAGEMENT
EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS

MERCI



Depuis 30 ans, grâce à votre confiance et à votre générosité, les bénévoles des Restos du Cœur peuvent poursuivre leurs actions d'aide et d'insertion.

on compte sur vous
Coluche

© Gaston BERGERET - Anna DUBÉZ

FAITES VOTRE DON en ligne sur www.restosducoeur.org/dons
ou en flashant le QR Code



PENSEZ-Y

- 30 € assurent un repas quotidien pour une personne pendant 1 mois
- 90 € assurent un repas quotidien pour une personne pendant tout l'hiver
- 180 € assurent un repas quotidien pour une maman et son enfant pendant tout l'hiver
- 529 € aident une famille tout l'hiver

LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur bénéficient d'une réduction d'impôt de 75% jusqu'à 529 €

BULLETIN DE SOUTIEN

À compléter et envoyer sous **enveloppe non affranchie** à :

Les Restaurants du Cœur - Libre Réponse 53061 - 91129 PALAISEAU Cedex

M Mme P3100

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Email @

Téléphone

- Je demande à recevoir mon reçu fiscal par mail
- Je ne souhaite pas recevoir d'informations des Restos du Cœur sur mon adresse mail
- Je souhaite recevoir la documentation « Legs, donation et assurance-vie »





Environnement

1^{re} réunion publique pour la mise en œuvre de l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (Avap)

Le 8 mars a eu lieu la première réunion invitant la population à venir s'exprimer sur le patrimoine auprès des élus et du cabinet K Urbain, cabinet d'études retenu par la ville pour mener à bien la mission de création de cette Avap.

Dans la première phase de diagnostic, une démarche participative est développée auprès des habitants par la sociologue du groupement K Urbain, Myriam Vinagre, afin de mieux comprendre l'importance du patrimoine pour les Guingampais et les enjeux qu'ils perçoivent de sa valorisation, dans leur environnement et leurs usages quotidiens.

Lors de cette soirée, les personnes présentes ont ainsi pu s'exprimer et faire part de leurs propositions, de leur propre perception du patrimoine guingampais et de son évolution passée et à venir.

Cette première réunion est suivie d'ateliers de travail, un premier atelier s'est déroulé le 22 mars en présence du monde associatif et scolaire.

Un registre de concertation est également à disposition des personnes souhaitant s'exprimer sur le patrimoine. Il est disponible à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au public.

Chacun peut également faire part de

ses remarques et suggestions par mail à l'adresse suivante: mairie@ville-guingamp.com en indiquant dans l'objet du mail "Avap Guingamp".

Cette Avap est l'occasion d'adopter un code commun pour renforcer l'identité patrimoniale de la ville. Le maire, Philippe Le Goff, souhaite "réfléchir collectivement à l'importance du patrimoine guingampais et aux enjeux de sa valorisation, il est donc essentiel que chacun puisse s'exprimer sur ce sujet. Le cabinet est à la disposition des habitants et peut ainsi être contacté. Il suffit pour cela de laisser ses coordonnées à la mairie".

Habiter à Guingamp



Terrains à bâtir

12 lots viabilisés, bornés et libres de constructeur sont proposés à la vente dans le quartier de Gourland, complètement transformé dans le cadre du programme de renouvellement urbain. Ces lots d'une surface de 323 à 693 m² sont vendus 47 € HT le m² soit des prix variant de 15 181 € à 32 571 €. Ils sont situés au cœur d'un lotissement tranquille, à l'écart de la rue de St-Jean et à proximité immédiate du centre-ville, des commerces et de la 4 voies.

Maison à vendre en centre-ville

Dans le quartier St-Sébastien, quartier calme à 2 pas des commerces, une maison à rénover de 85 m² comprenant cuisine, séjour, 2 chambres, un grenier et un garage, sur un terrain clos de murs de 505 m² sans vis à vis. Prix : 60 000 € net vendeur.

Local à vocation commerciale au pied du château

Bâtiment d'une surface au sol de 174 m² situé à l'entrée du centre-ville, dans un cadre historique rénové, au pied du château de Pierre II. À rénover entièrement. Prix : 60 000 € net vendeur

Bâtiment à vocation commerciale et/ou tertiaire place de Verdun

Bâtiment d'une surface au sol de 260 m² sur deux niveaux comprenant deux parties distinctes : au RDC une surface de 165 m² et au 1^{er} étage un appartement d'env. 120 m². 2 garages attenants.

Prix : 140 000 € net vendeur

Contact : mairie de Guingamp 02 96 40 64 40

Budget 2016

Un budget raisonné et ambitieux

Budjed 2016

Ur budjed fur ha hardizh

Chacun le sait, le contexte financier des collectivités locales est très contraint. Les dotations de l'État baissent (contribution au redressement des finances publiques). Cette baisse représente pour la seule ville de Guingamp 194 500 € en 2016, baisse qui se cumule à celles des années précédentes, soit une perte de recettes globale depuis 2014 de 417 500 €.

La ville de Guingamp souhaite cependant maintenir un programme d'investissement important car l'investissement constitue un levier essentiel pour l'économie locale.

L'exercice n'est pas facile mais les élus et les services s'y attellent déjà depuis plusieurs années et réussissent à construire pour cette année 2016, un budget raisonné conciliant ambition, exigence, qualité des services rendus à la population et préservation des équilibres financiers. Ce budget a été voté par le conseil municipal le 29 mars 2016.

Un programme d'investissement offensif de plus de 5 millions d'euros

Le programme pluriannuel d'investissement est basé sur un volume de dépenses d'investissement de plus de 15,5 millions d'euros sur la période 2014/2020. Cette programmation comprend des équipements structurants s'intégrant dans un projet de territoire cohérent (restauration de la prison, du Château, aménagement des entrées de ville, parcours sportif...) et des équipements de proximité essentiels pour les Guingampais (espace sportif de Cadolan, jeux pour les enfants, travaux de sécurité et d'accessibilité, réfection de la voirie...).

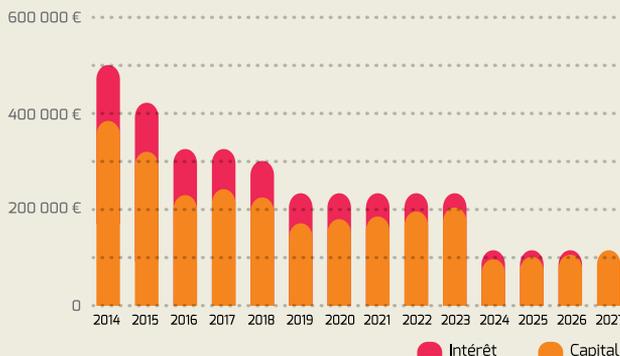
Garantir un taux d'épargne socle sans recourir au levier fiscal

L'objectif est de maintenir un taux d'épargne socle pour dégager une part des recettes de fonctionnement suffisante et autofinancer ainsi une partie des dépenses d'investissement. Il n'est pas prévu d'augmentation du taux des impôts locaux.

Maintenir un bon niveau d'encours de la dette

La ville de Guingamp est très peu endettée. L'encours de la dette (2,5 millions d'euros) représente une dette par habitant de 287 € soit très en dessous de la moyenne départementale qui est de 1 040 €. Le nombre d'années pour se désendetter est ainsi très faible (inférieur à 1,5 année), la situation d'endettement d'une commune est jugée délicate à partir d'un nombre d'années supérieur à 8.

La ville de Guingamp peut donc sans souci utiliser le levier de l'emprunt pour financer une partie de ses dépenses d'investissement. Cela ne sera pas nécessaire en 2016 grâce notamment à une bonne mobilisation des financements externes et à une gestion rigoureuse.



La mise en œuvre d'un plan d'économies

Le maintien du dynamisme du territoire et de la qualité de service rendu au citoyen sans sollicitation supplémentaire du contribuable guingampais passe nécessairement par un plan d'économies.

Les leviers pour faire des économies

1 Les bonnes pratiques en interne: agents et services, acteurs de la réduction des dépenses

"Réduire les dépenses publiques, tout en maintenant une qualité de service, est un objectif visé chaque jour par l'ensemble des agents municipaux, et je les en remercie" précise Philippe Le Goff, maire.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est engagée depuis 2008 et les efforts consentis ont permis de conserver un niveau de dépenses stable malgré différentes hausses de charges non maîtrisables par la ville (énergies, eau, évolution des salaires des agents...)

2015 a marqué une baisse de 2,81% et 2016 prévoit à nouveau une baisse des dépenses de gestion de 3,20%.

Mobilisation des agents et des élus pour une gestion responsable des dépenses de gestion

Priorisation, évaluation et réajustement, dématérialisation, réduction des consommations, maîtrise de l'énergie, réorganisation du travail...

BAISSE DE
-3,20%

2 Une gestion dynamique des recettes

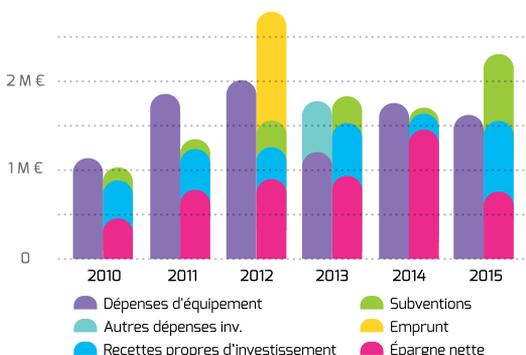
À l'heure de la baisse des dotations d'État, il est essentiel de rechercher toutes les sources de financement possibles auprès de l'État, de la Région, du Département ou encore de l'Europe. Cette mobilisation est payante puisque la part des subventions dans les recettes d'investissement est en nette augmentation, notamment pour l'année 2015 (voir tableau) où elles représentent 766 223 €.

Il en sera de même pour l'année 2016, le budget affiche en recettes d'investissement 1 283 644 € de subventions. Toutes les subventions attendues ne sont toutefois pas inscrites à ce budget car les règles comptables exigent que seules peuvent être inscrites les subventions pour lesquelles les arrêtés ou les conventions ont été signés.

Réduction des dépenses de gaz grâce au groupement de commandes avec le SDE

BAISSE DE
-10%

Financement de l'investissement



4 Maîtriser les charges de personnel

La ville de Guingamp supporte ce que l'on appelle des charges de centralité liées à ses fonctions de ville-centre d'un bassin d'emploi de 70 000 habitants. Elle doit donc offrir à ses habitants mais aussi aux usagers de la ville un service de qualité. Il en est ainsi par exemple du service rendu au monde associatif qui concerne un très large public qui n'est pas seulement guingampais. Le Théâtre, la Médiathèque, les marchés du vendredi et du samedi, les animations d'été irriguent bien au-delà des frontières de la commune.

C'est pour ces raisons que la ville a des charges de personnel plus élevées que la moyenne départementale. Elles représentent 59% des dépenses de fonctionnement et la gestion de ces dépenses est rigoureuse, les services font dans tous les domaines preuve d'adaptabilité et d'esprit d'ouverture au changement.

Ces dépenses sont en légère baisse cette année (-2,75%), effet de départs en retraite non remplacés et de redéploiement de personnel lié à la fermeture de l'équipe des stades en 2014 et de l'école de Castel Pic en 2015. La réévaluation annoncée du point d'indice de la fonction publique de +0,6% au 1^{er} juillet 2016 a été intégrée.

Ainsi, sont actuellement dans l'attente de signature des conventions et arrêtés et pourront vraisemblablement être intégrés dès cette année par décisions budgétaires modificatives :

- 214 117 € au titre du Contrat de territoire,
 - 100 000 € au titre du Contrat de partenariat région Bretagne,
 - 50 000 € au titre du programme Leader 2014 /2020,
 - 100 000 € de subventions diverses,
- ce qui représente un montant de 464 117 € supplémentaires.

Enfin, a été demandé en février 2016 dans le cadre du Fonds de soutien à l'investissement local d'un milliard d'euros mis en place par le gouvernement et de la DETR (Dotation d'équipement pour les territoires ruraux) plus d'1 million d'euros de subventions sur les projets 2016.

3 Mutualiser pour des économies d'échelle

Un groupement de commande est l'association contractuelle de plusieurs personnes publiques relevant du code des marchés publics et justifiant de besoins communs afin de mutualiser leurs achats dans le but de réaliser des économies d'échelle. C'est donc un levier d'économie intéressant que la ville utilise autant que possible avec ses différents partenaires comme le SDE pour l'achat de gaz ou encore avec la Communauté de communes de Guingamp.

Les investissements en 2016

5 146 000 €

Modernisation de l'action des services (matériels, logiciels...)

- Matériel propreté urbaine : 58 000 €
Il est notamment prévu l'acquisition d'un deuxième aspirateur souffleur pour le nettoyage des trottoirs
- Service espaces verts (y compris les plantations d'arbres) : 17 700 €
- Service bâtiments : 6 420 €
- Sports, équipements associatifs : 32 770 €
Renouvellement du mobilier, chaises et tables
- Équipements informatiques, mobiliers et matériels divers : 57 280 €
Le changement du logiciel comptabilité va permettre une meilleure adéquation de nos outils à la dématérialisation.



Entretien patrimoine communal et travaux d'économies d'énergie

- Travaux d'économies d'énergie : 52 225 €
- Travaux d'entretien divers bâtiments : 13 188 €
- Agenda d'accessibilité programmée sur l'ensemble du parc immobilier : 20 000 €

Valorisation du patrimoine historique

- Réhabilitation de la prison phase 1 (ouverture au public) : 807 500 €
- Parcours sonore dans la prison (à partir du travail de collectage réalisé en 2014) : 28 000 €
- Château de Pierre II phase 3 : 179 380 €
- Étude pour l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (Avap) : 40 000 €
- Travaux basilique (cloche et éclairage de la nef) : 18 900 €
- Acquisition de la Tour Saint-Sauveur : 4 000 €
- Acquisition de 3 ruches et panneaux : 1 700 €

Les espaces publics (voirie et cadre de vie)

- Amélioration de l'accessibilité et de la sécurité pont St-Sébastien : 70 000 €
- Réfection de trottoirs (programme 2015 et 2016) : 165 033 €
- Amélioration des liaisons douces prairie de Traouzac'h : 55 000 €
- Finalisation de la rue M^{al} Foch dont 215 774 € remboursé par le Département : 335 237 €
- Travaux de sécurité bornes incendie : 28 280 €
- Éclairage public : 50 000 €
- Mobilier urbain et signalétique dans les quartiers : 16 819 €
- Illuminations de Noël : 10 000 €



Dépenses imprévues et divers

Remboursement du capital de la dette



Les recettes d'investissements en 2016 : 5 146 000 €

Aucun emprunt nouveau n'est nécessaire pour financer les dépenses d'investissement.



Sports

- Création d'un parcours sportif et de santé à Pont Ezer : 130 700 €
- Rénovation de l'espace sportif de Cadolan : 125 000 €
- Finalisation travaux espace sportif de la Madeleine : 31 160 €

Culture

- Acquisition de matériel technique et de mobilier pour le Théâtre et la Médiathèque : 21 744 €
- Remplacement de la chaudière à la Médiathèque : 29 000 €
- Divers travaux et agencements divers : 9 000 €

Éducation

- École Leizour : création d'un préau, fermeture du préau existant, matériel divers : 65 750 €
- École de la Chesnaye : travaux classes, réfection toboggan, vélos : 20 220 €
- École La Madeleine : rideaux, jeux cour, matériel informatique et mobilier : 21 690 €
- École Diwan : chaudière et four restaurant : 14 150 €
- CLSH : travaux isolation : 4 400 €
- Sécurisation des abords des établissements scolaires : 145 000 €
 - Aménagement d'un refuge pour la navette scolaire et pose de barrières à l'école de la Madeleine
 - Aménagement d'un plateau surélevé reliant le lycée Pavie et l'espace sportif de Cadolan
 - Aménagement d'un plateau, des cheminements piétons et d'un refuge pour le car scolaire rue du Général Leclerc
- Jeux pour les enfants en ville : 15 850 €

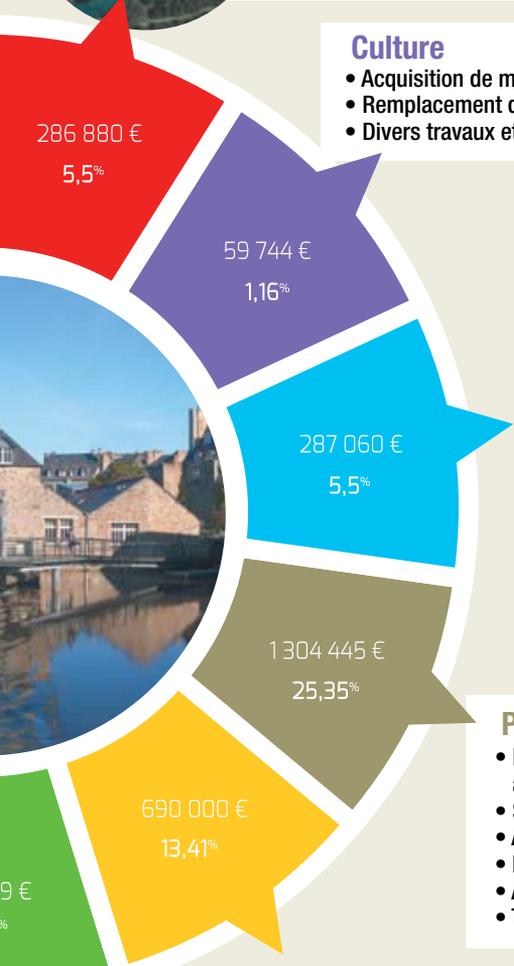


Programme de renouvellement urbain et logement

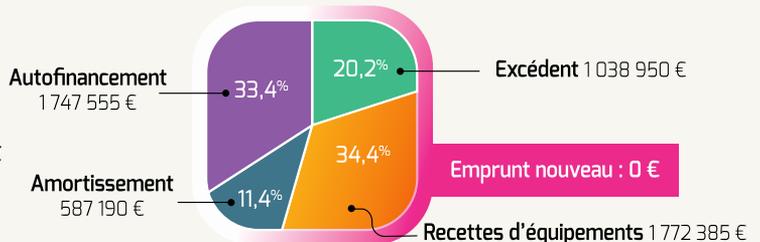
- Finalisation des aménagements urbains autour de Poincaré et Molière et accessibilité du pont Kennedy et du pont boulevard Mendès France : 970 280 €
- Subvention PLAI à Guingamp habitat pour 7 logements : 37 380 €
- Avance sur le budget annexe du lotissement de Gourland : 162 895 €
- Lotissement de la Madeleine : 6 502 €
- Acquisition rue du Cosquer : 91 000 €
- Travaux pour compte de tiers (maison en ruines) : 36 388 €

Revitalisation du centre-ville et attractivité du territoire

- Valorisation des entrées de ville et des lieux emblématiques
 - Aménagement de la place du Petit Vally pour une mise en valeur du Château rénové par la réalisation d'un glacis végétal et d'un plateau en pavés granit : 300 000 €
 - Réalisation d'un parvis en granit sur la place du Château afin de valoriser l'entrée du Château : 230 000 €
 - Démolition du portique de la Médiathèque et reprise de la façade sud comme signal d'appel pour l'entrée dans le cœur de ville : 80 000 €
- Création d'une passerelle sur le Trieux
 Cette passerelle viendra s'accrocher sur la passerelle St-Sébastien existante et relier ainsi le quartier St-Michel. Sur 2016, seules auront lieu les études et les procédures requises pour 65 000 €. (Le coût total est estimé à 1 100 000 €).
- L'étude signalétique lancée l'année dernière est désormais dans sa phase opérationnelle avec l'agence Be New de Guingamp.



- Excédent : 1 038 950 €
- Recettes d'équipements : 1 772 385 €
 - FCTVA + Taxe d'aménagement : 234 000 €
 - Subventions : 1 283 644 €
 - Opérations compte tiers (remboursement du Département pour la rue Foch et divers) : 252 162 €
 - Opération d'inventaire : 2 578 €
- Amortissement : 587 190 €
- Autofinancement : 1 747 555 €





Le Conseil municipal des enfants découvre le service Propreté urbaine

Kuzul-kêr ar vugale a ra anaoudegezh gant servij naetaat kêr

Le Conseil municipal des enfants fraîchement constitué et dont l'objet est de porter un œil neuf, un regard différent sur la ville et apporter des nouveaux projets, s'atèle aussi à découvrir le fonctionnement de celle-ci. Et c'est dans cet esprit que les jeunes Guingampais ont participé récemment à un atelier découverte du Service propreté de la ville en compagnie de Chantal Mancassola, première adjointe, Pierre-Yves Conan, adjoint à la culture et en charge du Conseil municipal des enfants, Jean-Guy Donnart, adjoint aux travaux en charge des services techniques, Déborah Bizien et Peggy Corbel, conseillères, et de Yvon Le Cam, responsable du service propreté urbaine, ainsi que des 6 agents de la ville affectés à ce service.

Des engins pratiques et techniques

Les enfants ont tout d'abord assisté à une visite guidée des différents engins de nettoyage de la ville. Ceux-ci étant pour l'occasion stationnés sur le parking du Vally. Les jeunes conseillers ont ainsi découvert la grosse balayeuse mécanique, ce camion qui sillonne Guingamp chaque jour à la vitesse de 6 km/h. *"Et qui passe une fois par jour dans l'hyper-centre de Guingamp. Chaque jour, cette balayeuse, conduite par Servan Crabouillet circule dans les 23 rues de l'hyper-centre. Mais chaque Guingampais la voit au moins une fois par semaine"* précise Yvon Le Cam, qui ajoute que le circuit de cette machine est chaque semaine le même avec une très grosse journée le lundi, *"puisque la machine passe dans les 23 rues du centre, plus 48 autres rues"*.



Une équipe présente du lundi au samedi

Autre découverte tout aussi étonnante, *"l'aspirateur à déchets électrique, autrement appelé Diabolo"* précise Jean-Guy Donnart qui ajoute *"Steve Lambert, qui le manie, est là tous les jours. Qu'il pleuve, qu'il vente, les agents travaillent dehors tous les jours"*. Revenant à cet aspirateur à déchet, les jeunes conseillers sont attirés par le côté technique de l'engin, son maniement. Ils remarquent aussi les équipements adaptés que porte chaque agent : casque, gants, bouchons d'oreille, tenue fluo et chaussures de sécurité. *"Il faut tout ça pour nettoyer une ville!"* s'exclame un jeune élu.

La propreté urbaine : l'affaire de tous les citoyens

Ils se dirigent ensuite vers des ustensiles plus connus dans leur utilisation : le chariot de propreté, la pelle, le balai que deux agents, Mike Bodet et Noël Le Clec'h, utilisent chaque jour pour nettoyer les trottoirs de la ville. *"Nous ramassons tout ce que nous trouvons, parfois c'est quand même désagréable car certaines personnes font preuve d'un manque de civisme"* explique un agent, soutenu dans ce constat par Jean-Guy Donnart, adjoint, qui souhaite interpeller les jeunes Guingampais sur certains comportements. *"Les déjections canines sont un exemple alors qu'il y a 6 Toutounettes en ville (dispositif pour collecter ces déjections canines), des papiers jetés négligemment alors qu'il y a 140 poubelles et 14 points propres"*. Même constat du côté de Claudine Broissart, qui conduit chaque jour ce petit véhicule qui permet la collecte des sacs poubelles extraits des corbeilles et qui ne compte plus les dépôts sauvages, *"mais qu'il faut quand même ramasser"*.

Chaque vendredi, toute l'équipe est mobilisée de 13h à 14h pour nettoyer la place du Vally après le marché et permettre la réouverture de la place pour le stationnement des véhicules le plus tôt possible. Un agent est également mobilisé le samedi après-midi pour le nettoyage de la place du Centre après le marché.

L'équipe intervient également le weekend lors des festivités telles que le pardon de Guingamp, la fête de la musique ou encore le festival de la Saint-Loup. Elle prévoit également un passage le matin des cérémonies commémoratives dans le centre-ville et au monument aux morts afin que les lieux soient propres pour ces moments de recueillement et de mémoire.



Des toilettes urbaines propres et accessibles

Autre tâche importante et nécessaire du service propreté urbaine : l'entretien quotidien des 6 blocs sanitaires de la ville réalisé actuellement par Jean-Michel Le Mée et Franck Tanguy. Les jeunes conseillers prennent alors la mesure de cette mission de propreté urbaine. *"C'est impressionnant, vous faites tout ça !"*. C'est un travail de fourmi, nécessaire et utile !

Du 9 au 11 juin : 5^e édition des Petites scènes en ville

L'intention de cette manifestation culturelle a été à l'origine de proposer un rendez-vous annuel pour sortir des lieux dédiés à la culture, théâtre, médiathèque, pour investir l'espace public et permettre à des artistes de montrer leur travail dans des lieux du quotidien, un garage, le salon d'un particulier, ou dans des espaces patrimoniaux, le bois de Castel Pic, la chapelle St-Léonard, la cour centrale de l'ancienne prison de Guingamp. Cette nouvelle édition propose du théâtre au Foyer des jeunes travailleurs, un spectacle équestre dans le parc du château des Salles, de la danse dans la prison, de la musique à la chapelle St-Léonard et des ateliers. Nous espérons que vous profiterez nombreux de ces rendez-vous.



Zool

Cie Grégoire & Co

Mercredi 8 juin 18 h 30 / Ancienne prison
Zool est une créature poétique et fantasmagorique faite de papier qui évoque la reconstruction perpétuelle d'une humanité en quête d'elle-même. Elle évoluera dans l'ancienne prison de Guingamp qui fermera ensuite pour travaux jusqu'en 2017.

Tarif unique 6€



Monologue sans titre

Cie Grosse Théâtre

Jedi 9 juin 20 h 30 / Pôle jeunesse - Foyer des jeunes travailleurs
Du Foyer des jeunes travailleurs où il a posé son sac, Matthew, un jeune homme, écrit à son père. Déterminé à faire sa vie, il veut tourner la page d'un passé vraisemblablement lourd. Seulement, cette nouvelle vie n'est pas celle qu'il avait envisagée...

Tarif unique 6€



Concert Quatuor Talea

Vendredi 10 juin 18 h 30

Chapelle St-Léonard

- Astor Piazzolla (1921-1992):
Four for tango - 4'
- Johannes Brahms (1833-1897):
- Quintette pour clarinette et cordes en si mineur opus 115 (1891)
- Allegro - 13'15
- Adagio - 11'30
- Andantino, presto non assai, ma con sentimento - 4'30
- Finale, con moto - 9'15
- Éric Voegelin (1962):
- Confessions pour quatuor à cordes et clarinette (2012)
- Cosmos - 6'30
- La dialectique - 7'
- La morale - 7'

Compagnie musicale Les Arts-Boutants :

Annelise Clément (clarinette)

Quatuor à cordes Taléa: Christine Massetti et Byron Wallis (violons), Caroline Simonnot (alto), Bohdana Horecka (violoncelle).

Tarif unique : 6€



Atelier photographie

Avec le centre d'art GwinZegal

Samedi 11 juin 10 h-12 h

Studio GwinZegal

Cet atelier est ouvert aux adultes et enfants désirant s'initier ensemble à l'expression photographique

Tarif duo adulte/enfant: 6 € (enfant à partir de 8 ans)



Atelier danse

Avec la Cie Grégoire & Co

Samedi 11 juin 14 h-15 h 30

Le Lieu - Espace sportif de La Madeleine
Un atelier destiné aux adultes et enfants souhaitant partager un temps dédié à la danse.

Tarif duo adulte / enfant : 6€ (enfant à partir de 5 ans)

Studio photo

Avec le centre d'art GwinZegal

Samedi 11 juin 15 h-17 h / Médiathèque

Venez vous faire photographier, en famille ou entre amis.

Gratuit



Terre, anachronisme circulaire

Cie Volti Subito

Samedi 11 juin 16 h

Parc du Château des Salles

Un homme, une femme, un cheval dans un cercle de sciure... Dans ce spectacle, la voltige croise aussi la danse, l'acrobatie au sol ou encore le chant au sein de créations sonores originales.

Tarif unique 6€

Renseignements / réservations : Pôle culture patrimoine ville de Guingamp
02 96 40 64 45

service.culturel@ville-guingamp.com

ET AUSSI

Présentation des ateliers Open forms de la Cie Grégoire & Co

Vendredi 10 juin 20 h 30 et 21 h 30 / Le Lieu

Restitution du travail de création des

3 groupes encadrés par la compagnie :

5-8 ans (atelier danse / conte en partenariat avec la Médiathèque), 9-13 ans, adultes.

Renseignements : Compagnie Grégoire & Co
06 71 58 87 06

Expressions/Meur a soñj

Une commune nouvelle... à 6!

Carrefour? Situé sur Grâce. L'hôpital? Ce n'est plus Guingamp, c'est Pabu. Le "Petit Paris", on est déjà sur Ploumagoar... On pourrait multiplier les exemples. L'usager fait-il la distinction au quotidien? Rien n'est moins sûr. La communauté de communes regroupant Grâce, Guingamp, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon a été créée en 2001. Elle a permis une mise en commun de services : collecte des déchets, réseau d'assainissement, transport collectif, zones d'activités économiques, crèches, foyer des jeunes travailleurs...

La loi Notre, votée en août 2015, va bousculer les collectivités territoriales : en janvier 2017, nous appartiendrons à une CDC de 75 000 habitants comprenant aussi Callac, Bourbriac, Belle-Isle-en-Terre, Bégard, Pontrieux et Paimpol.

Parallèlement, cette loi incite les communes à fusionner. L'État les encourage à le faire avant le 30 juin prochain, moyennant des bonus financiers. 7 communes nouvelles se sont déjà créées en Côtes d'Armor dont celle du Mené (Collinée et ses 6 voisines). La dynamique est lancée. Le maire de Guingamp veut, à juste titre, s'y inscrire. C'est un premier pas. Le maire de Grâce également. Mais cette nouvelle commune resterait sous-dimensionnée... Le périmètre de Guingamp Communauté serait la bonne échelle pour nous permettre de peser et d'asseoir notre territoire dans cette nouvelle organisation à 75 000 habitants. Les enjeux sont trop importants pour laisser les élus décider seuls. Nous sommes convaincus que cet enjeu historique ne peut s'affranchir d'une consultation de l'ensemble des populations des 6 communes concernées : pour ou contre une Commune nouvelle à 6. Notre minorité défendra ce principe démocratique.

Minorité "GUINGAMP AUTREMENT"

Grâce? Guingamp... Êtes-vous au courant du projet de fusion des deux communes, ou bien, comme nous, êtes-vous tombés des nues en apprenant par la presse locale que des pourparlers avaient été entamés par les deux maires en vue d'un mariage entre leurs deux villes?

Maladresse sur la forme, mais sur le fond, que penser de cette initiative qui agite les élus des oppositions municipales mais aussi, sans doute, les électeurs?

Faute d'un grand Guingamp à six (auquel nous sommes solidement attachés) un Grâce-Guingamp est-il judicieux? Ne compromet-il pas l'avenir d'une commune nouvelle plus étendue?

Lors du Conseil municipal du 29 mars dernier, Monsieur le Maire de Guingamp s'est défendu d'avoir réglé le dossier avec son collègue de Grâce. Toutefois, si fusion il y a, elle doit être actée avant le 30 juin 2016 pour s'assurer de l'aide financière de l'État.

Trois mois à peine pour en peser les avantages et les inconvénients, trois mois pour convaincre les Élus et la Population.

À ce stade du projet, il est difficile de trancher dans un sens ou dans un autre. Monsieur le Maire nous a assuré que nous serions associés à la réflexion et à la décision?

C'est à voir.

Minorité "GUINGAMP ENSEMBLE"

Le budget 2016 maintient une capacité forte d'investissement, sans hausse d'impôt et sans recours à l'emprunt. Ces investissements visent à conforter l'attractivité de notre ville centre. Les dépenses de fonctionnement sont contenues.

La Ville, en signant le pacte culturel avec l'État en mars 2015, a fait le choix de maintenir pendant trois ans les budgets culturels. C'est un message fort. Les sinistres événements en 2015 et tout récemment en Belgique encore, démontrent la nécessité de poursuivre les politiques en faveur de la culture et de l'éducation, pour lutter contre toutes les formes de barbarie et de régression, pour défendre une vision du monde, porteuse de liberté et de fraternité.

Nous regrettons la disparition de l'association culturelle Itinéraire Bis, le Conseil départemental ayant fait le choix de supprimer la subvention à l'association. Artistes, associations, collectivités, portaient un projet culturel pour l'ensemble du territoire des Côtes d'Armor, et notamment pour les territoires ruraux. C'est aussi cela la démocratie participative.

Avec Itinéraire Bis, nous proposons depuis de nombreuses années des résidences artistiques en milieu scolaire, des spectacles en direction de la jeunesse. Cette année, ce sont 2000 jeunes concernés sur les 5000 jeunes scolarisés à Guingamp qui bénéficieront de ces propositions. Nous poursuivrons cet effort en direction de la jeunesse. C'est pour cette raison que nous nous sommes à nouveau tourné vers le Conseil départemental afin d'appréhender de quelle manière nous pourrions construire avec lui un projet artistique en direction de la jeunesse.

5561 spectateurs au théâtre (87% de fréquentation, 229 abonnés), 2312 abonnés à la Médiathèque, notre ville contribue au service public de la culture. La culture participe à l'attractivité de notre territoire.

**MAJORITÉ GUINGAMP, CONSTRUISONS L'AVENIR
ZAVOMP AN DAZONT**

Avril

CULTURE

Samedi 30 avril 18 h Lecture "Louons maintenant les grands hommes" par la compagnie Les Fileurs d'écoute - Théâtre du Champ-au-Roy

Du 12 mars au 7 mai Exposition "Champs / contre-champs" - Espace François-Mitterrand, Studio GwinZegal et Médiathèque

FOOTBALL

Samedi 24 avril L1 EAG/CAEN - Roudourou

DIVERS

Mercredi 6 avril "Cirque Médrano" - Parc de Kergoz

Les 23 et 24 avril "Salon de l'Habitat" - Parc de Kergoz, salles Dulac et SDA

Mai

CULTURE

Du 10 au 28 mai Exposition "Akiko" - Médiathèque

Samedi 14 mai 15 h Film d'animation "Lettre à Momo" - Médiathèque

Mercredi 18 mai 15 h Conte et danse "Quinzaine de l'enfance" par la compagnie Grégoire and Co - Médiathèque

Vendredi 20 mai 20 h 30 Musique "Airelle Besson quartet" - Théâtre du Champ-au-Roy

Samedi 21 mai 15 h Rencontre littéraire "Les évaporés du Japon" avec Léna Mauger et Stéphane Remae - Médiathèque

Mercredi 25 mai 15 h 30 Théâtre des Tarabates "Namaskar" par Philippe Saumon - Théâtre du Champ-au-Roy

FOOTBALL

Samedi 14 mai L1 EAG/NICE - Roudourou

DIVERS

Dimanche 1^{er} mai "Vide-grenier" - UCO

Lundi 2 mai Course-relai "Redadeg" - rues de Guingamp

Samedi 21 mai "Vide-grenier de la Saint-Yves" - rue Saint-Yves à Guingamp

Juin

CULTURE

Du 1^{er} juin au 31 juillet Exposition en extérieur "Moby Dick" - Médiathèque

Judi 9 juin 20 h 30 Théâtre "Monologue sans titre" par la Compagnie Grosse - Pôle jeunesse

Lundi 6 juin 20 h 30 Théâtre "Othello" par William Shakespeare - Le TNB - Scène nationale à Rennes (transport en bus compris)

Samedi 11 juin 16 h Théâtre équestre "Terre anachronisme circulaire" par la compagnie Volti Subito - Parc du Château des Salles

DIVERS

Vendredi 17 juin "Concours d'échecs" - Parc de Kergoz, salle SDA

Samedi 25 juin "Fête de la musique" à Guingamp

Infos diverses/Kelou à bep seurt

Cancer colorectal : un geste simple qui peut vous sauver la vie !

Le cancer colorectal fait partie des cancers les plus fréquents et les plus meurtriers. C'est pourquoi il est indispensable, dès 50 ans, de se faire dépister.

Recommandé aux femmes comme aux hommes, le dépistage permet de repérer une lésion avant qu'elle n'évolue en cancer. **Un nouveau test plus simple d'utilisation**: plus efficace et plus fiable, parce que plus sensible, il est aussi plus simple d'utilisation que le précédent. Ce nouveau test, à faire chez soi, est également hygiénique : il ne nécessite plus qu'un seul prélèvement de selles réalisé grâce à une tige qui est à replacer dans un tube hermétique. Il suffit ensuite de l'adresser pour analyse dans l'enveloppe T fournie avec le test.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité par courrier, tous les 2 ans, à vous faire dépister. Parce que 95% des cas de cancers colorectaux surviennent après 50 ans, le dépistage constitue l'arme la plus efficace pour lutter contre cette maladie. Parlez-en avec votre médecin traitant.

Passage d'un géomètre du cadastre à Guingamp

Le centre des impôts nous a informé qu'un géomètre du cadastre procédera à la mise à jour du plan cadastral de la commune de Guingamp au cours des mois d'avril et mai 2016. Nous vous remercions de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.

Je pense à mettre à jour ma carte Vitale tous les ans

Grâce à ce réflexe, vous actualisez vos droits de façon régulière à l'assurance maladie, vous gardez une prise en charge efficace et rapide de vos dépenses de santé. Vous pouvez le faire quand vous voulez.

Un conseil : mettez à jour votre carte Vitale tous les ans à la même période.

Dès que ma situation change

La carte Vitale, c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMUC ou à l'ACS, maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...) vous pourrez mettre à jour votre carte après avoir transmis les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie.

Comment ? Près de chez vous, dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et cela ne prendra qu'une minute.

[Plus d'infos sur Ameli.fr](http://Plusd'infos.sur.Ameli.fr)

Ne jetez plus, donnez !

Depuis le 1^{er} janvier 2015, 20 tonnes de textile ont été collectées sur la commune de Guingamp soit 2,49 kg/habitant

La collecte des textiles permet la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

Rappel des points de collecte : cité Castel Pic et place du Vally

Ligne de Conduite



Guingamp

Conduite accompagnée
Permis AM (BSR)
Permis à 1 €/jour

Conduite traditionnelle
Permis moto A1, A2 et A
Remise à niveau



Stage de récupération de points

Leçons de 8h à 19h du lundi au samedi

15, rue Saint Nicolas - 22200 GUINGAMP - 02 96 54 71 48 - 07 81 07 22 37

Artimen
Le Provost

L'Artisan Menuisier
Fabrication artisanale à votre service depuis 1966

CHARPENTE - OSSATURE BOIS
MENUISERIE EXT. - Bois / PVC / Alu.

Volet roulant - Portail - Véranda
Menuiserie intérieure - Isolation
Agencement - Escalier - Cuisine

www.artimen-leprovost.com

CRÉDIT D'IMPÔTS

TVA TAUX RÉDUIT

RGE

ECO artisan

Le partenaire énergétique de votre bâtiment

Pont Bocher • CALLAC • 02 96 45 52 11

Celtigel

Z.A. des 4 Voies - PLÉLO
Tél. : 02 96 79 50 50

Fidèle

ALIMENTS POUR CHIENS ET CHATS
Spécialiste de la nutrition
des chiens et des chats

FIDÈLE SAS - ZI de Grâce - 22200 GUINGAMP
Tél. 02 96 40 63 00 - contact@fidele.fr



ARMOR DÉLICES

Des pâtisseries d'exception !

~ Pur Beurre ~



Retrouvez-nous au rayon
pâtisserie de votre magasin

Mais aussi en boutique



Vente directe de pâtisseries

ZI Bellevue - 22 200 Saint-Agathon
Tél. 02 96 44 30 71

du lundi au vendredi de 8h à 18h
sans interruption,
le samedi de 9h à 12h.



www.armor-delices.fr

BREIZHMYPHONE
CENTRE DE RÉPARATION

Réparation Smartphone
Tablette, Informatique
Accessoires
Déblocage Tout Operateur

- 10 %
AVEC LE CODE
BZH22200
Offre valable du
15 Avril au 1er juin
2016

CARTE JEUNES
10% 12/25 ans

Devis Gratuit

12 rue des Ponts St Michel
22200 Guingamp

09 86 20 62 64

DU LUNDI AU VENDREDI
8H30 / 18H30 (Non Stop)

LE SAMEDI
9H / 17H (Non Stop)

AGE D'OR SERVICES Une présence active à vos côtés



AGE D'OR SERVICES
Une présence active à vos côtés

- aide à domicile
- aide ménagère
- accompagnement
- téléassistance
- livraison de courses
- jardinage
- bricolage
- garde d'enfants

NOUVEAU
portage de repas

3 rue des Ponts-St-Michel - Guingamp
02 96 43 96 62 / 06 22 63 65 76
guingamp@agedorservices.com - www.agedorservices.com

www.Best-Toys-Ever.fr

Revendeur Kart à pédales,
Trampolines marque BERG
Grand public, Loisirs, Campings,
Centre de Loisirs, Kermesse etc.
Livraison en France Métropolitaine

Sur rendez vous 7/7:
Best-Toys-Ever/Mme PEELE Désirée
1, Rohellou, 22970 PLOUMAGOAR
02 96 44 09 68



 **HEUX**
assurances
courtier en assurances d'entreprises

L'assurance d'être bien conseillé

Immeuble La Vigie - 3, impasse de la vigie - 35418 Saint Malo Cedex
Tél. 02 99 81 22 52 - Fax 02 99 82 89 58 - contact@heux-assurances.com

GARAGE BAHEZRE Tél. 02 96 43 99 44
7/7 24/24
DEPANNAGE - REMORQUAGE



STATION SERVICE / VENTE DE FIOUL / GNR au détail
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
9 route de Ste Croix - RN12 - Sortie ZI de Graces - 22200 GUINGAMP

Des aides pour la rénovation énergétique

Des financements sont accordés aux personnes qui peinent à payer leurs factures en énergie. Qualiconfort les accompagne.

Pourquoi ? Comment ?

Qui finance les aides ?

Ce n'est pas l'État, mais Total, EDF ou GDF, qui versent à un intermédiaire (en l'occurrence Objectif 54) les aides, au lieu de verser leur taxe carbone.

Quelle est la procédure ?

Les personnes s'adressent à Qualiconfort, qui analyse les besoins lors d'une visite de chantier et calcule le montant de l'aide possible. Après validation du client, le dossier est transmis à Objectif 54 et le chantier peut démarrer, entre 48 heures et 72 heures après la première visite. Qualiconfort se charge de faire les avances financières sur le montant de la prime allouée.

De quel ordre sont les aides ?

Elles peuvent aller jusqu'à 70 ou 75% du montant des travaux. «C'est un dispositif d'aides très important, qui n'exclut pas pour autant de bénéficier du crédit d'impôt sur le reste à charge», précise Marc Dalibard, dirigeant de Qualiconfort.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les consommateurs d'énergie : particuliers, bailleurs privés ou sociaux, collectivités territoriales ou professionnelles. Il faut aussi que l'habitat ait plus de deux ans, «mais cela s'adresse essentiellement

ARTICLE OUEST-FRANCE



L'objectif CEE précarité énergétique, porté par Objectif 54, a mis en place un partenariat avec Qualiconfort pour aider à financer les travaux d'isolation.

aux maisons construites dans les années 1970-1980», souligne Sébastien Guerneur, responsable rénovation Qualiconfort.

«En Bretagne, près de 40% des propriétaires de maisons pourraient en bénéficier», complète Marc Dalibard. Le montant des primes dépend des revenus fiscaux. Les revenus à prendre en compte étant ceux des occupants, au titre de la résidence principale.

Concrètement, cela donne quoi ?

Un couple du Finistère a souhaité améliorer l'isolation de sa maison par le sous-sol. Le coût des travaux : 5 380€. À cela, il faut déduire 3 876€ pour la prise en charge par le fournisseur d'énergie (Total par exemple). Reste à charge pour les propriétaires 1 504€, sans oublier la possibilité d'un crédit d'impôt de 30% sur cette somme. «Sans cette subvention, nous n'aurions jamais pu réaliser ces travaux, avoue Albert Castel, nous avons gagné entre trois et quatre degrés dans le sous-sol.»

Aude KERDRAON

QUALI confort

Zone de Saint-Paul - 22540 LOUARGAT
Tél. 02 96 43 36 21 - www.qualiconfort.com

